

Réf: Dossier 277495

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SANG IVOIRE »

Siège ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE, Lot 873, Ilot
83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SANG IVOIRE »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENT, DIVERS SERVICES;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BELLE VILLE, Lot 873, Ilot
83

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00147 du 12/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01985/GTCA/RC/2024 du 12/01/2024

